BTSA génie des équipements agricoles

BTSA GDEA (2e année en apprentissage)

Certifiante | Contrat appr.

Réf. : 26212221F — Mise à jour : 27 octobre 2026

Organisme responsable : **CFA ECB**

Présentation de la formation

Objectifs

Le technicien supérieur en GDEA est un spécialiste des équipements et des installations de production agricole. Il connaît les matériels mécaniques classiques pour la culture ou l'élevage (appareils de traction, véhicules agricoles, installations de traite) ainsi que les bâtiments actuels d'élevage, les serres et les dispositifs de conditionnement d'air et de chauffage. Il maîtrise l'utilisation des équipements d'entretien de l'espace rural et des machines et matériels de transformation des produits agricoles.
Une part importante de la formation est consacrée à la connaissance technique des agroéquipements et à la maîtrise du langage du technicien (dessins, graphiques). À cela s'ajoutent des enseignements en droit, législation, économie, gestion et négociation commerciale.
Le titulaire du BTSA peut travailler chez un constructeur de matériel en tant que technico-commercial. Il est alors chargé des relations entre l'entreprise et les concessionnaires, des dépôts de matériel, de la démonstration des nouveaux produits Il peut également exercer les fonctions de gestionnaire de parc de matériel, d'inspecteur technique ou de conseiller dans une entreprise de travaux agricoles ou une coopérative d'utilisation de matériel agricole.
Diplôme rénové.

Programme

En plus des enseignements généraux (français, informatique, sciences économiques, sociales et de gestion y compris gestion commerciale ...), la formation comporte des enseignements professionnels :

- sciences et techniques des équipements / agroéquipements (7 heures 30 minutes hebdomadaires en 1re et 2e année)
- agronomie (1 heure 15 minutes hebdomadaires en 1re et 2e année)
- zootechnie (30 minutes hebdomadaires en 1re et 2e année)
- module d'initiative locale (MIL) (1 heure 30 minutes hebdomadaires en 1re et 2e année)

Sous statut scolaire, l'élève est en stage pendant 12 à 16 semaines dont 10 prises sur la scolarité réparties sur les deux années. Effectuées dans plusieurs organisations ou structures du secteur des agroéquipements, ces stages permettent d'observer et d'analyser l'activité et le fonctionnement de diverses entreprises d'accueil. Pour nourrir son projet professionnel, le stagiaire doit aborder un maximum de situations professionnelles significatives.

Certifications préparées et métiers visés

Niveau d'entrée	Niveau de sortie
Niveau Bac général, pro ou techno, BP	**Niveau BTS - Bac +2**

Liste des certifications

BTSA génie des équipements agricoles
Code RNCP : 39686

Métiers associés

I1103 — Supervision d'entretien et gestion de véhicules

A1301 — Conseil et assistance technique en agriculture

D1407 — Relation technico-commerciale

Dates et lieux de formation

N° session	Modalité	Lieu	Du	Au
2329997S	Présentiel	Gourin	01/09/2027	30/06/2028

Source : GREF Bretagne #26212221F